|  |
| --- |
|  |
| **Avis d’audience****Nouveau point de vente au détail d’essence à Borden-Carleton** |
| DP Murphy Inc. a soumis une demande de permis à la Commission de réglementation et d’appels de l’Île-du-Prince-Édouard, conformément à la *Petroleum Products Act* (loi sur les produits pétroliers), afin d’exploiter un nouveau point de vente au détail d’essence et de diesel, un dépanneur et un café, avec des bornes de recharge de véhicules électriques et au détail supplémentaires, qui seraient situés à l’intersection de la route Transcanadienne et du chemin Dickie (no de propriété : 686592). |
| **CONTEXTE**Toute personne qui soumet une demande de nouveau point de vente au détail de produits du pétrole doit le faire conformément à l’article 20 de la ***Loi***.**CONSULTATION DE LA DEMANDE**Une copie complète de la demande est disponible sur le site Web de la Commission, à [**irac.pe.ca/petrol/petroleum**](http://www.irac.pe.ca/petrol/petroleum/).**AUDIENCE PUBLIQUE**La Commission tiendra une audience publique à propos de cette demande. Elle aura lieu dans la salle d’audience de la Commission, le mardi 25 février 2025, à compter de 9 h 30. La salle d’audience sera ouverte au grand public. La capacité de la salle d’audience est limitée; les places seront offertes selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cette audience sera menée conformément aux [règles de pratique et de procédure](https://irac.pe.ca/wp-content/uploads/rulesofpracticeandprocedure-hearings.pdf) de la Commission.**DIFFUSION AUDIO DE L’AUDIENCE**Il sera possible d’écouter en direct la diffusion audio de l’audience sur le site Web de la Commission, à [irac.pe.ca/hearings/public-hearing-schedule](https://irac.pe.ca/hearings/public-hearing-schedule/).**DEMANDES D’INFORMATION**Commission de réglementation et d’appels de l’Île-du-Prince-ÉdouardC.P. 577Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  C1A 7L1902-892-3501petroleuminquiries@irac.pe.caFAIT ce 7e jour de février 2025. |